



Formation : "La confirmation en 19 questions"

Fiche n° 12

Parrain ou marraine de confirmation

QUI CHOISIT LE PARRAIN ET LA MARRAINE POUR LA CONFIRMATION ?

L'enfant, ou l'adulte qui demande la confirmation, peuvent choisir lui-même leur parrain ou leur marraine de confirmation.

C'est le futur confirmé qui choisit ! Il peut choisir un frère ou une sœur plus âgés, un ami, un grand-parent, son accompagnateur... Tout est ouvert, pourvu que la personne choisie ait été confirmée. Au baptême d'un petit, ce sont ses parents qui choisissent le parrain ou la marraine, parce qu'il est trop jeune pour le faire. A la confirmation, faite à un âge où la personne, enfant, ou adulte, se rend compte de ce qu'il veut, il choisit celui ou celle qui l'aidera à grandir dans sa foi.



Pour Partager entre animateurs